



ESI Angers

*ESI Rennes
Tours*

ESI

*ESI Nantes Marsauderies
Nantes Lotz - Cossé*

ESI

Mail : disi-ouest@cgt.fr site :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Compte rendu des Groupes de Travail du CHSCT 6 et 7 septembre 2012

Deux jours de Groupe de travail consécutifs, deux jours à plancher sur les plafonds qui laissent tomber de la poussière, les escabeaux à sécuriser, les escaliers dangereux, les formations à la sécurité et les budgets.

DUERP

La première journée, le 6 septembre était consacrée à la suite de l'étude du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels de la DiSi Ouest (à la suite du GT du 27 juin 2012). Comme rappelé par le secrétaire administratif Philippe HIMILY, ce DUERP doit être validé lors de la séance du CHSCT-S le 25 septembre et présenté ensuite au Comité Technique.

Il donnera lieu à un programme annuel de prévention dont le but sera de diminuer ou supprimer les risques professionnels encourus par chacun d'entre nous.

L'exercice, long et fastidieux, s'est terminé malgré tout dans les temps et a permis de mettre à jour des différences entre les sites de la DiSi Ouest et de mutualiser quelques bonnes pratiques en terme de sécurité.

Les membres des CID hors des départements où se trouve un ESI ne sont pas encore intégrés à ce DUERP, étant toujours pris en charge par les CHSCT des Directions Départementales. Leur intégration fera partie des travaux de mise à jour du DUERP de 2013.

Préparation CHSCT-S

Le 7 septembre était un GT de préparation de l'instance du 25 où ont été revus les actions en cours, le suivi des décisions et le budget. Les risques du DUERP les plus urgents sont revenus sur le devant de la scène, en particulier les escaliers de Rennes dont les nez de marches ne sont pas assez visibles et les formations aux risques routiers.

À ce titre, nous rappelons qu'il est fortement conseillé aux personnels effectuant de la manutention (personnels techniques, courrier, ADO, CID) de suivre la formation *Gestes et postures*, et aux personnels ayant à effectuer des missions fréquentes hors de leur site de suivre la *formation aux risques routier*.

Ces formations sont mises en place par le CHSCT pour votre sécurité, ne les négligez pas.